

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Belleville-Fuite-radioactive>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Belleville : Fuite radioactive**

17 février 2023

France : Belleville : Fuite radioactive

Déversée sur la chaussée, elle rejoint un caniveau qu'EDF croyait fermé

C'est dire combien l'industriel se soucie de la protection de l'environnement. Et à quel point il connaît la configuration des circuits, systèmes et réseaux de son installation. Alors qu'une fuite hautement radioactive est survenue sur la voirie du site nucléaire de Belleville (Centre - Val de Loire) à l'extérieur des bâtiments nucléaires, EDF, sûr de lui, n'est pas allé vérifier que la pollution était confinée et n'a pas atteint l'environnement. L'exploitant nucléaire pensait le réseau d'eaux pluviales, dans lequel la fuite radioactive s'est déversée, fermé. Mais il ne l'était pas.

L'incident s'est produit en décembre 2022. Parce qu'une activité n'a pas été préparée correctement et que les risques n'ont pas été identifiés, environ 10 litres de liquide hautement radioactif se sont répandus sur la chaussée et se sont déversés dans le réseau de collecte des eaux de pluie. EDF avait déclaré l'incident en affirmant que la pollution n'avait pas eu de conséquence, ni sur les personnes ni sur l'environnement, car ce réseau d'eaux pluviales était fermé, isolé de l'extérieur du site. Après avoir rincé la chaussée et vérifié que les intervenants n'étaient pas contaminés, pour EDF l'incident était clos ([voir notre article du 20 décembre 2022](#)).

Oui mais voilà, le réseau d'eaux de pluie n'était pas fermé. EDF l'avoue pas un discret communiqué publié 2 mois après, mi février 2023, dans lequel l'industriel fait une "mise à jour" de sa déclaration. La vanne que l'industriel affirmait fermée ne l'était pas. Le réseau d'eaux pluviales se déverse dans des bassins qui sont directement reliés à la Loire (dans laquelle la centrale déverse ses effluents, des résidus de procédés industriels). Ce réseau d'eaux pluviales n'est pas censé contenir de polluants, il n'est donc pas pourvu de filtres ni de détecteurs automatiques qui donneraient l'alerte en cas de pollution.

Selon EDF, aucune trace de radioactivité anormale n'a été détectée, ni dans les bassins, ni dans la Loire. Mais avec des vérifications faites près de 2 mois après, est-il surprenant de ne retrouver aucune trace du passage de cette pollution ? Quant aux analyses a posteriori que l'industriel a dû faire des mesures qu'il effectue au titre de la protection de l'environnement, la dilution de la radioactivité dans

le fleuve et la proportion de ce rejet "accidentel" de 10 litres par rapport au volume global autorisé à l'année rendent là encore l'impact quasi invisible. **Mais ce n'est pas parce qu'elle n'a pas été vue que cette pollution n'a pas existé.**

Pour avoir mal préparé son intervention, pour avoir mal vérifié la configuration de son installation, pour n'avoir pris aucune précaution suite à l'incident qu'il a provoqué, **EDF a contaminé des eaux et déversé de la radioactivité à l'extérieur de son site nucléaire sans même le savoir. Et s'en rend compte 2 mois plus tard.** Les faits en disent long sur la "maîtrise" qu'à EDF de son installation et des risques inhérents à ses activités nucléaires.

Ce que dit EDF :

Mise à jour de la déclaration d'un événement significatif environnement relatif à un écoulement d'effluents

Publié le 17/02/2023

Événement environnement

Du 13 août 2022 au 23 novembre 2022, l'unité de production n°2 est à l'arrêt pour une visite partielle des installations.

Lorsqu'une unité de production est à l'arrêt pour maintenance, une pompe mobile est requise sur une période d'intervention définie, et qui permettrait en situation accidentelle, d'alimenter en eau le circuit primaire. Cette pompe est positionnée à l'extérieur des bâtiments, hors zone contrôlée, et des flexibles la connectent au réservoir d'alimentation en eau borée des piscines des bâtiments réacteur et combustible, à l'intérieur d'un bâtiment en zone contrôlée.

Lors de la dépose de la pompe, le 13 décembre 2022, une faible quantité d'eau borée (environ 10 litres) contenue dans les flexibles de connexion, situés à l'extérieur des bâtiments, s'est écoulee dans un regard du circuit de collecte des eaux pluviales.

Ce regard est alors identifié comme isolé de l'extérieur du site, par une vanne considérée fermée. Un contrôle visuel en aval du regard confirme l'absence d'écoulement depuis celui-ci. La chaussée et le regard sont alors rincés et l'eau est collectée. Une vérification d'absence de contamination est effectuée sur la chaussée, le regard et les intervenants. Aucune contamination n'est détectée.

Le 04 février 2023, au cours d'un contrôle visuel, la vanne pré-citée est détectée ouverte. Elle est immédiatement fermée.

La surveillance continue de l'environnement et de nos rejets au milieu extérieur ne montre aucune évolution des paramètres. Les mesures réalisées dans les bassins de collecte des eaux pluviales du site, avant rejet dans la Loire, n'indiquent aucune contamination radioactive. La quantité maximale rejetée estimée est de l'ordre de 60 millions de fois inférieure à la limite annuelle autorisée pour les rejets d'effluents liquides.

Cet événement n'a eu aucun impact réel, ni environnemental ni sanitaire. En raison de l'écoulement d'un effluent en dehors des voies normales de rejets et de la non-fermeture immédiate de la vanne du dispositif de collecte lors de la détection de l'événement, la direction de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire a mis à jour le 15 février 2023 auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, l'événement significatif pour l'environnement préalablement déclaré le 19 décembre 2022.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-belleville/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-belleville/mise-a-jour-de-la-declaration-dun-evenement-significatif-environnement-relatif-a-un-ecoulement->

[deffluents](#)